

URHAJ-AuRA Formations édition 2023

Habitat Jeunes Auvergne Rhône-Alpes

SOMMAIRE

L'URHAJ AuRA

Un pôle de développement de compétences

L'URHAJ AuRA et son implantation

Le pôle de développement de compétences : c'est quoi ?

Un réseau animé

L'URHAJ AuRA

Un organisme de formation

Les raisons de nous faire confiance

La certification Qualiopi : un gage de qualité

Taux de satisfaction 2022

Les financements des formations

Outils complémentaires

L'URHAJ AuRA

Ses formations 2023

Formations professionnelles : calendrier et contenu

Formations spécifiques : projet santé

Les autres formations : bénévoles, intra, et à la demande

L'URHAJ AuRA

Contacts

P.3

P.4

P.4

P.5

P.7

P.8

P.9

P.10

P.11

P.12

P.13

P.14

P.25

P.26

P.27

**L'URHAJ AuRA :
un pôle de
développement
de compétences**



L'URHAJ AURA ET SON IMPLANTATION

L'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes regroupe les structures Habitat Jeunes [HJ] sur 10 des 12 départements de la région et dans 40 villes. Riches d'une belle diversité, nos structures offrent aux jeunes des territoires une grande variété de solutions dont le Foyer Jeunes Travailleurs [FJT] bien sûr, mais aussi des services logements, des projets intergénérationnels, du logement en diffus, des micro-résidences, etc.

C'est bien une multitude de métiers qui est à l'œuvre dans nos résidences pour répondre aux besoins des jeunes. L'une des missions de l'URHAJ AuRA est d'accompagner les professionnel.le.s au quotidien et dans leur évolution de carrière. Dédié à cela, le pôle de Développement de Compétences du réseau met en place un programme de formations annuel, mais également un ensemble de propositions et de temps d'échange qui sont présentés dans ce catalogue. L'objectif de tout cela est d'inscrire dans nos processus de travail un cycle permanent d'amélioration de nos compétences individuelles et collectives.

En 2022, 42 structures Habitat Jeunes sont adhérentes en qualité de personnes morales, et deux personnes physiques, soit un total de 44 adhérents pour 72 établissements. Pour plus de détails sur l'ensemble de notre réseau, vous pouvez consulter [l'Observatoire 2022](#) qui regroupe les données de l'année 2020 et 2021.

L'URHAJ-AuRA compte 7 salarié.e.s permanents : directeur régional – directrice adjointe – assistante de direction – 2 chargés de mission ingénierie – une chargée de mission jeunesse – un chargé de projet santé et accueille 2 volontaires en service civique chaque année.

LE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES : C'EST QUOI ?

AUJOURD'HUI

Commissions formations : en région et avec l'UNHAJ et UR's.

Formations professionnelles.

Formations des élu.e.s.

Formations spécifiques : projet santé.

PERSPECTIVES

Cartographie des compétences existantes dans le réseau.

Veille et réflexion sur l'évolution des métiers.

Définition d'une stratégie d'accompagnement territoriale des emplois et des carrières.

Chiffres clés du réseau Habitat Jeunes AURA en 2021



42 adhérents



72 structures



10 départements



40 villes



8731 jeunes



5325 logements



5946 places

Les Cafés des Directrices et des Directeurs

Une fois par mois, en visioconférence, c'est l'occasion pour les responsables d'établissements adhérents à l'URHAJ-AuRA de se retrouver pour échanger sur leurs besoins, leurs difficultés du moment et de partager leur expérience. C'est également un temps de transmission d'informations, et d'actualités du réseau.

Matinées de l'URHAJ

Ce sont des temps de rencontres, qui permettent aux élu.e.s et responsables du réseau d'échanger et de construire collectivement une vision partagée de l'Habitat Jeunes. Organisées à l'occasion de nos instances, ces matinées sont construites avec les territoires nous accueillant et sur leurs thèmes d'actualité.

Journée Jeunesse

C'est le rendez-vous annuel permettant au réseau et à ses partenaires d'échanger sur l'évolution de l'Habitat Jeunes dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. S'appuyant sur les données de l'Observatoire Régional que nous éditons pour l'occasion, un dialogue s'ouvre afin de comprendre et d'anticiper collectivement les besoins des jeunes.

Cette journée se déroulera en visio le jeudi 1er juin 2023.

Partenariat avec les CPAM : outils et conseils

Une expérimentation a été menée entre septembre 2020 et septembre 2021 entre la CNAM et le réseau Habitat Jeunes sur 3 régions [Grand Est, AuRA, Ile-de-France], afin de tester les modalités de partenariat entre URHAJ et CPAM sur la question de l'accès aux droits en santé des jeunes résident.es, avec notamment :

- La formation des équipes socio-éducatives aux droits et aux offres de l'Assurance Maladie ;
- L'organisation d'un Escape Game pour les jeunes, présentant de manière ludique les droits auxquels ils ont accès auprès de l'Assurance maladie ;
- L'identification d'un.e référent.e santé jeunes au sein des CPAM et la mise en place d'une procédure de signalement et d'échange avec les équipes socio-éducatives.

Suite au bilan de l'expérimentation, l'URHAJ va impulser prochainement un rapprochement avec les CPAM de vos territoires afin de favoriser et développer ce partenariat [formation des équipes, mise en place de la procédure de signalement, organisation de l'escape game, contact avec référent.e...]

Des visios socio-éduc thématiques

Une fois par trimestre s'organisent des échanges entre les équipes socioéducatives [avec parfois un.e intervenant.e extérieur.e] en visio autour d'une thématique choisie ensemble [Projet d'Accueil Personnalisé, Conseil de Vie Sociale, Gestion des conflits, 3114 / prévention suicide...]

Des Commissions socio-éducatives

En 2023, deux commissions pourraient avoir lieu en présentiel [idées thématiques : sensibilisation aux économies d'énergie / développement des compétences psycho-sociales]. Ce sont des rencontres entre les équipes socio-éducatives avec échanges de pratiques sur des thématiques, des pratiques d'outils, des échanges autour des actualités du réseau, mais aussi des interventions de partenaires.

Formations – échanges sur les addictions

Échanges de pratiques sur les addictions et développement des Compétences Psycho-Sociales [CPS] par territoire dans le cadre de notre convention de partenariat avec Addictions France. Prochaines formations à prévoir en 2023 sur les territoires de l'Isère et de la Savoie.

Le Week-End Citoyen

Le Week-End Citoyen est un événement organisé par l'URHAJ afin de répondre à l'une de ses missions qui consistent à favoriser la rencontre et l'échange entre les résident.e.s et à sensibiliser les structures autour d'actions collectives destinées aux résident.e.s. Cet événement permet aussi aux jeunes de s'exprimer et de prendre conscience de leur pouvoir d'agir dans la société. C'est également l'occasion pour les équipes socio-éducatives de mettre en pratique ce qu'elles ont appris en formation.

Prochain week-end citoyen : 10 et 11 juin 2023
[particularité cette année : amener les résident.e.s à rejoindre les instances de l'URHAJ].

Le Parlement Libre des Jeunes

« Le Parlement libre des jeunes est une expérience de démocratie directe où des jeunes de 18 à 30 ans, à partir de leurs rêves et leurs colères, s'expriment et s'organisent collectivement pour conquérir ou préserver des droits économiques et sociaux. »

C'est quoi un Parlement libre des jeunes?

[Cliquez-ici pour en savoir plus](#)

Prochain PLJ : 02 et 03 décembre 2023

**L'URHAJ AuRA :
un organisme
de formation**



LES RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE

La formation est un des axes de mise en œuvre du projet associatif de l'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes. Elle vient soutenir la montée en compétences des différents acteurs, salarié.e.s [direction, équipes socio-éducatives, équipes administratives et techniques], et bénévoles du projet Habitat Jeunes, et favorise également une culture commune qui s'appuie sur l'éducation populaire.



Un organisme de formation certifié Qualiopi.



Une diffusion du catalogue annuel en N-1 pour une meilleure prévision du plan de formations des structures adhérentes.



Mise à disposition d'outils pour chaque formation et supports pédagogiques.



Des coûts et contraintes administratives réduites grâce notamment à une prise en charge par ACT.



Des intervenants experts dans leur domaine.



Une possibilité de réaliser des formations sur mesure, spécifiques à un besoin d'une structure.



Une offre qui répond aux besoins des structures du réseau. Les thèmes sont spécifiques à nos métiers, résultant d'une consultation annuelle des attentes des adhérents [collecte des besoins], des sollicitations et demandes en continu sur des temps de rencontres [café DD, visio socio-éduc, visites terrain, groupe de travail régional de développement de compétences].



Une volonté de faire appel à des intervenant.e.s du réseau, ayant connaissance du réseau Habitat Jeunes.



Une équipe à l'écoute, réactive et structurée.



L'application d'une pédagogie active et favorisant le partage d'expériences.

LA CERTIFICATION QUALIOPi : UN GAGE DE QUALITÉ

L'organisme de formation de l'URHAJ-AuRA est certifié Qualiopi depuis 2021. Cette certification permet de reconnaître la fiabilité et qualité des formations selon des critères précis en prenant en compte les moyens techniques et pédagogiques, la qualité du corps professionnel, ainsi que l'adéquation aux besoins du public formé.

La certification Qualiopi permet la prise en charge des formations des structures par leur OPCO.

LES MODALITÉS :

Chaque formation est composée à minima de 6 personnes ; en-deçà, l'URHAJ-AuRA ne sera pas en mesure de réaliser la formation.

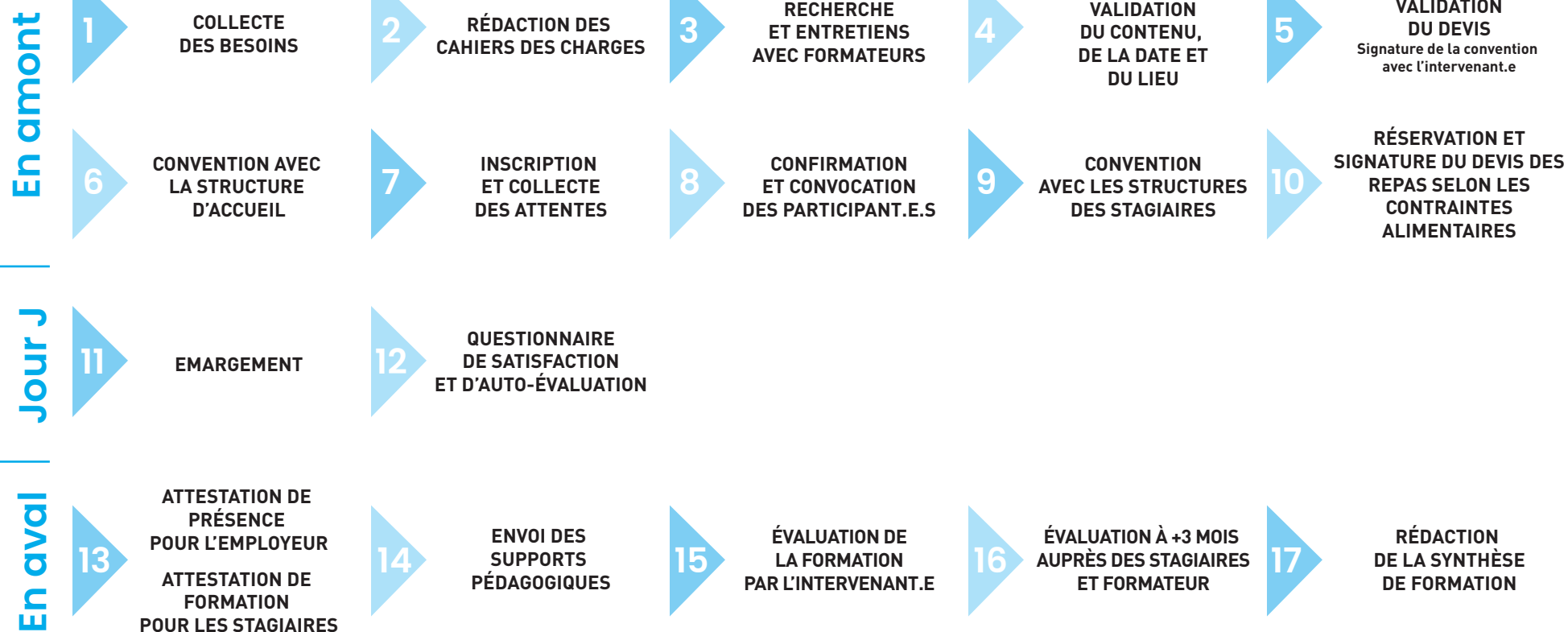
La participation aux formations est possible après inscription formalisée par la signature de la convention de formation.

Nous favorisons les lieux de formation qui sont accessibles pour les personnes en situation de handicap moteur. Lors du formulaire d'inscription, vous pouvez indiquer votre situation de handicap ; nous envisageons des solutions et un accueil au cas par cas.

OUTILS À CONSULTER :

[Livret d'accueil et CGV](#)

[Règlement intérieur](#)



8 formations ont eu lieu en 2022 : 98h de formations proposées = 14 jours

Formations 2022	Appréciation générale	Lien synthèse détaillée (mis à jour en cours d'année)
RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).....	3,3 / 4	ouvrir le lien
Accompagner les jeunes dans leur quotidien sur les gestes d'éco-citoyenneté.....	4 / 4	ouvrir le lien
Accompagnement à l'éducation et l'inclusion numérique des résident.e.s.....	4 / 4	ouvrir le lien
La gestion du budget comme levier vers l'autonomie chez les jeunes.....	3,5 / 4	ouvrir le lien
Prévention et gestion des conflits.....	3,9 / 4	ouvrir le lien
Droits des étrangers.....	3,5 / 4	ouvrir le lien
Gérer son temps au travail.....	3,7 / 4	ouvrir le lien
ESSMS – non présentée dans le catalogue de formation 2022.....	3,7 / 4	ouvrir le lien

3 formations ont été annulées :

Constuire un projet collectif avec les résident.e.s

Accompagner le développement des compétences psycho-sociales des résident.e.s [CPS]

Gestion du bâti et du patrimoine

LES FINANCEMENTS DES FORMATIONS

Au préalable : le plan de développement des compétences

Une entrée en formation se prépare. Le plan de développement des compétences est la première étape.

À compter du 1er janvier 2019 le plan de développement des compétences remplace le plan de formation. Il permet aux salariés de suivre des actions de formation à l'initiative de leur employeur.

– Pour les actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi

– Pour les actions de développement de compétences

Plus d'informations : [cliquez-ici](#)

Les ACT = Actions Collectives Territoriales

Certaines formations sont financées par Uniformation dans le cadre des Actions Collectives Territoriales [ACT] ouvertes pour la branche HLA [anciennement FSJT].

Les ACT sont des actions gratuites pour les structures employeuses adhérentes si les financements sont accordés à l'URHAJ-AuRA.

Ces demandes de financements mettent plusieurs semaines à être traitées. Nous essayons de déposer les demandes de financements des ACT suffisamment en amont.

Les participant.e.s aux formations relevant de structures affiliées à Uniformation [branche HLA] devront nous transmettre des informations complémentaires lors de leur inscription [questionnaire d'inscription en ligne].

Vous pouvez retrouver toutes les conditions financières [coûts pédagogiques et frais annexes], les modalités de paiement, les modalités d'annulation, d'absence, d'interruption, de remplacement, ainsi que les dates, le lieu et horaires définis pour chaque formation proposée par l'URHAJ-AuRA, dans ce catalogue de formations, sur les programmes pédagogiques, dans les conventions, les convocations, le livret d'accueil ou encore le règlement intérieur.

A NOTER : TARIF ACT

En amont de la formation :

la structure ne fait aucune démarche ; l'URHAJ AuRA se charge des démarches ;

Une fois inscrit.e, et la prise en charge ACT validée :

Uniformation enverra au stagiaire une liasse de documents.

Après la formation :

Remplir la feuille de remboursement envoyée par Uniformation ;
frais annexes : repas, déplacements, hébergement.

Les personnes dont l'OPCO n'est pas Uniformation - branche Habitat et Logement Accompagné HLA - et les établissements publics devront se renseigner directement sur la démarche à suivre auprès de leur OPCO pour le remboursement des frais annexes.

Dans le cadre d'un refus de financement pour une ACT, l'URHAJ-AuRA proposera aux adhérents et non adhérents une prise en charge directe.

Les formations sans prise en charge par ACT - pour adhérents et non adhérents à l'URHAJ-AuRA

En dehors de ces Actions Collectives Territoriales de formation [ACT], les structures peuvent participer aux formations de l'URHAJ-AuRA au tarif énoncé.

Les structures peuvent demander le remboursement de ces coûts directement auprès de leur OPCO [coûts pédagogiques, frais de restauration, déplacement, hébergement]. Les démarches de prise en charge reviennent à la structure qui envoie son personnel en formation à l'URHAJ-AuRA.

Dans ce cas, les démarches administratives auprès de l'OPCO se réalisent en amont et après la formation.

Si la proposition de prise en charge directe ne permet pas d'avoir le minimum d'inscrit requis, la formation sera annulée.

D'autres outils existent pour la formation des salarié.e.s.

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION [CPF]

Le compte personnel de formation [CPF] permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Il a une vocation universelle et s'adresse à tous les actifs.

A l'initiative du salarié [avec accord de l'employeur si la formation se déroule tout ou partie sur le temps de travail]

- Pour les actions de formation certifiantes [inscrites au RNCP ou répertoire spécifique dont CléA]
- Pour les actions suivantes : accompagnement VAE, bilan de compétences...

Plus d'informations : [cliquez-ici](#)

LE CATALOGUE UNIFORMATION

Pour les structures adhérentes à cet OPCO : catalogue de formations gratuites sur divers domaines.

Consultable en ligne : [cliquez-ici](#)

LE CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE (CEP)

Pour l'accompagnement de tous les salariés envisageant une évolution professionnelle, un temps de réflexion sur leur parcours et projet professionnel.

Plus d'informations : [cliquez-ici](#)

Pour des informations plus exhaustives : [cliquez-ici](#)

L'URHAJ AuRA : **ses formations 2023**



FORMATIONS PROFESSIONNELLES : CALENDRIER ET CONTENU

Le présent catalogue de formations de l'URHAJ AuRA s'intègre dans une démarche globale d'accompagnement des élu.e.s et des professionnel.le.s de notre réseau. A ce titre, il est l'un des outils privilégiés du pôle de développement de compétences dont les objectifs sont d'identifier, d'accompagner et de former les personnes qui font aujourd'hui et feront demain le réseau Habitat Jeunes.

10 formations vous sont proposées sur l'année 2023 soient 20 journées ou 140 h de formations !

Jour	Mois	Nbre Jours	Nbre H	Format	Formation	Intervenant.e	Public	Nbre max	Lieu
02 - 03	Février	2	14	Présentiel	Accueil des nouveaux.elles arrivant.e.s	L'équipe de L'URHAJ	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	15	YMCA - Résidence Beguier 1 rue Charny 69100 Villeurbanne
22 - 23	Février	2	14	Présentiel	Choisir la communication bienveillante pour préserver le dialogue	Véronique Leroux	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	12	Résidence Saint Bruno 8 rue Louis Duclos 69120 Vaulx-en-Velin
20 - 21	Mars	2	14	Présentiel	Construire un projet collectif avec les résident.e.s	Sébastien Hovart	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	20	Mairie du 8ème Av. Jean Mermoz 69008 Lyon
24 - 25	Avril	2	14	Présentiel	Gestion du budget comme levier d'autonomie chez les jeunes	Sadia El Mahi et Clotilde Douard-Clavel	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	15	Mairie du 8ème Av. Jean Mermoz 69008 Lyon
22 - 23	Juin	2	14	Présentiel	PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale	Claire Thebault-Jean	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	16	Espace Formation Fondation ARHM 290 route de Vienne 69008 Lyon
12 - 13	Septembre	2	14	Présentiel	Gestion des conflits	Véronique Leroux	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	12	Résidence St Michel 60-62 rue St Michel 69007 Lyon
16 - 17	Octobre	2	14	Présentiel	Droits des étrangers	Intervenante de Forum Réfugiés	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	15	Lyon - adresse à confirmer
26 - 27	Octobre	2	14	Présentiel	Approche interculturelle dans l'accompagnement social des jeunes	Clara Malkassian	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	20	IREPS 62 cours Albert Thomas 69008 Lyon
22 - 23	Novembre	2	14	Présentiel	Gestion de son temps de travail	Valérie Simon	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	10	Résidence E. Mounier 13 bis du Delandine 69002 Lyon
11 - 12	Décembre	2	14	Présentiel	CVS et outils de mobilisation et d'animation	Marie Sandoz	Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes	14	Résidence E. Mounier 13 bis du Delandine 69002 Lyon



ACCUEIL DES NOUVEAUX.ELLES DÉCOUVRIR L'HABITAT JEUNES [PROJETS ET RESEAUX]



Contexte :

Chaque année, de nouveaux.elles salarié.e.s entrent dans notre réseau. Cette formation de 2 jours va leur permettre de mieux comprendre le projet Habitat Jeunes et de découvrir le réseau régional et national.

Objectifs :

- Offrir un temps annuel à tout nouveau professionnel du réseau
- Donner des clés de compréhension et transmettre des éléments de culture Habitat Jeunes : où suis-je ? quelles valeurs socle ? quelles missions ?
- Savoir utiliser le réseau : à quoi ça sert ? Comment ça marche ?
- Construire son réseau de pairs

Contenu :

Jour 1

- Temps d'interconnaissance
- Histoire des FJT (Habitat Jeunes)
- Le concept d'éducation populaire
- La charte Habitat Jeunes
- Le rôle et les missions d'une résidence Habitat Jeunes

Jour 2

- L'URHAJ, c'est quoi ? A quoi ça sert ?
- Présentation des missions de chacun
- Exemples concrets projets régionaux
- Le réseau national (UNHAJ)
- Le RESEAU'HAJ : OP'HAI, PART'HAI...

Intervenant.e.s : l'équipe de l'URHAJ

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques
Temps d'échanges en petits groupes et en grand groupe
Témoignages d'adhérents
Outils et méthodes participatifs

Modalités d'évaluation :

Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Évaluation à +3 mois
Évaluation orale : parole libre et échanges.

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 02 et 03 Février 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : YMCA - Résidence Beguier, 1 rue Charny, 69100 Villeurbanne

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 15 max

Référent : Carole BONNEAU

dra@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



CHOISIR LA COMMUNICATION BIENVEILLANTE POUR PRÉSERVER LE DIALOGUE



Contexte :

Dialoguer, pouvoir échanger, débattre dans le cadre d'une communication sereine, adaptée et d'écoute réciproque.

À travers cette formation, vous découvrirez des outils qui vous aideront et favoriseront à mettre en œuvre ce que l'on nomme la Communication Non Violente (CNV).

Objectifs :

- Être capable de s'écouter et d'écouter pour être écouté.e
- Être capable d'identifier les leviers d'un dialogue constructif à partir de l'approche CNV

Contenu :

- L'écoute : fonctionnement et freins
- Présence à soi, présence à l'autre : disponibilité et limites
- Choix des mots adaptés aux personnes, aux espaces, aux contextes
- Les 4 étapes d'une communication authentique et respectueuse
- Faits, sentiments, besoins : les clarifier pour les exprimer
- La formulation de demandes concrètes et réalistes
Les effets du pouvoir « AVEC »

Intervenante : Véronique LEROUX

Modalités pédagogiques :

Initiation à la Communication Non Violente [CNV, Marshall Rosenberg]

Etude de situations vécues par les participant.e.s, partage des expériences

Mise en œuvre de situations favorisant la communication et la coopération

Ateliers d'écoute active

Jeux de rôles

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale : parole libre et échanges.

Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.

Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 22 et 23 Février 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Résidence St Bruno, 8 rue Louis Duclos, 69120 Vaulx-en-Velin

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 12 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



CONSTRUIRE UN PROJET COLLECTIF AVEC LES RÉSIDENT.E.S



Contexte :

Les actions collectives sont des méthodes d'accompagnement qui permettent à la fois de générer du vivre ensemble en favorisant la rencontre des résident.e.s, mais aussi d'aborder des thématiques variées. Ce format incontournable en FJT est parfois difficile à mettre en place. Pour autant, qu'on ne se sente pas outillé.e, pas formé.e, qu'on ne voit pas pourquoi faire du collectif ou qu'on estime que son public n'est pas intéressé... les freins sont nombreux. De plus, pour maintenir une dynamique collective il apparaît important de passer d'une logique d'animations ponctuelles à une véritable co-construction de projet collectif avec les résident.e.s. Cette formation se propose de lever les freins, d'apporter des compétences et des outils pour permettre aux équipes de lancer une dynamique de projet collectif au sein de la résidence.

Objectifs :

- Comprendre les différentes étapes de la construction et mise en place d'un projet collectif.
- Mobiliser les résidents pour construire ensemble un projet collectif.
- Comprendre les freins à la mise en place d'un projet collectif et trouver des leviers pour les surmonter.
- Impliquer et coconstruire avec les différents protagonistes [équipes du FJT, résident.e.s, partenaires, habitant.e.s...].
- Assurer une communication mobilisatrice en amont et en aval du projet pour créer une dynamique au sein du FJT.
- Valoriser le projet, imaginer la suite.

Contenu :

Jour 1

- Intentions, méthode générale et conception du projet.
- Construire d'un projet socio-éducatif sur la longueur plutôt qu'une série d'interventions ponctuelles.
- Penser un projet plutôt dans une logique d'animation collective et d'éducation populaire, que dans une logique productive.
- Identifier les besoins de mon public activement : aller vers l'ensemble du public.
- Faire commun à partir des expressions du public : prendre du recul, lier et politiser. Outils et approches d'intelligence collective.
- Être capable formuler les différents objectifs face aux différent.e.s acteur.trice.s du projet : institutions, professionnel.le.s, jeunes.

Jour 2

- Construction des étapes du projet, cas concrets et formation-action.
- Outils et méthodes pour identifier les moyens et contraintes dans lesquels construire son projet.
- Comment articuler stratégie et tactique dans le cadre d'un projet sur la longueur.
- Se doter d'outils et d'un imaginaire d'action ludique, revendicatif et motivant.
- Valoriser un projet : différents besoins et différents destinataires.
- Identifier les enjeux politiques et savoir mettre en avant les projets dans chacun de ces espaces de valorisation.
- Comment clore un projet et défaire le groupe de manière positive.
- Amener à prendre conscience de ce qu'a produit un projet pour les participant.e.s, à différentes échelles.

Intervenant : Sébastien HOVART

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques.
Exercices collaboratifs.
Echanges de pratiques.
Jeux.

Modalités d'évaluation :

Évaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 20 et 21 Mars 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Mairie du 8ème, 12 avenue Jean Mermoz, 69008 Lyon

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 20 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



LA GESTION DU BUDGET COMME LEVIER VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES



Contexte :

Apprendre à gérer ses ressources et dépenses est l'un des sujets incontournables dans l'accompagnement du/de la résident.e. Savoir gérer son budget et en comprendre les enjeux est un des leviers permettant aux jeunes d'accéder à une pleine autonomie. Il est donc important dans l'accompagnement du/de la jeune d'apporter des éléments de compréhension et des supports qui lui faciliteront sa gestion budgétaire.

Objectifs :

- Intégrer de la gestion du budget comme un levier au sein du parcours du résident en fonction de son projet et de ses ressources.
- S'appuyer sur les moments clefs de la gestion locative pour prévenir les difficultés de gestion du budget, aborder, identifier les problématiques et travailler sur le budget ou autres éléments liés permettant l'autonomie sociale et économique.
- Connaître les bases et savoir sensibiliser les résidents à la gestion du budget, notamment au travers d'actions collectives.
- Mettre en place des outils et savoir adapter sa posture afin d'accompagner les résidents en difficulté budgétaires ou en impayés afin d'éviter les procédures d'expulsions.
- Identifier les partenaires locaux sur les thématiques d'autonomie sociale et économique, savoir quand orienter les résidents et assurer un suivi.

Contenu :

- Le rapport à l'argent
- Les postes budgétaires : identification et risques
- Utilisation du vocabulaire
- Boîte à outils : identification et limites, les acteurs locaux
- Intervenir au niveau individuel et au niveau collectif
- Les ressources/références exploitables

Intervenantes : Sadia EL MAHI et Clotilde DOUARD-CLAVEL

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques.
Exercices collaboratifs.
Echanges de pratiques.
Mise en scène, jeu de rôle.
Documents supports à la suite de la formation.
Jeux.

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 24 et 25 Avril 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Mairie du 8ème, 12 av. Mermoz, 69008 Lyon

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 15 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE [PSSM]



Contexte :

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

Intervenant : Claire THEBAULT-JEAN

Contenu :

Jour 1

- Troubles psychiques : facteurs de risque, statistiques et conséquences /
- Interventions / Rétablissement
- Premiers Secours en Santé Mentale : Pourquoi PSSM ?
- Le plan d'action PSSM
- Dépression : signes et symptômes et interventions.
- Le plan d'action PSSM pour la dépression : Premiers Secours dans la crise suicidaire. / Premiers Secours dans la crise d'automutilation non-suicidaire.

Jour 2

- Troubles anxieux : Signes et symptômes / Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux : Premiers Secours dans la crise d'attaque de panique. / Premiers Secours dans la crise après un événement traumatique.
- Troubles psychotiques : Signes et symptômes / Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques : Premiers Secours dans la crise psychotique sévère.
- Troubles liés à l'utilisation de substances : Signes, symptômes et Interventions.
- Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances : Premiers Secours dans la crise liée à l'utilisation de substances. / Premiers Secours dans la crise d'agressivité.

Modalités pédagogiques :

Exposés théoriques.
Mises en situation.
Analyse de situations.

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 22 et 23 Juin 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Espace Formation - Fondation ARHM, 290 route de Vienne, 69008 Lyon

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 16 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS : les mots pour ouvrir le dialogue



Contexte :

Les FJT sont des lieux de vie et d'interactions. Entre voisins, les rythmes et habitudes de vie sont parfois différents ce qui peut occasionner des tensions, la question du règlement intérieur peut parfois entraîner des incompréhensions.

Cette formation se propose alors d'outiller les professionnels au contact des résidents pour se positionner comme médiateur et éviter ainsi les sources potentielles de tensions entre jeunes ou avec les équipes.

Objectifs :

- Connaître et comprendre la logique et les mécanismes de l'agressivité
- Développer ses compétences en communication
- Se positionner pour faciliter les échanges
- Acquérir des techniques de négociation et de gestion des conflits

Contenu :

- Situations de conflits et éléments déclencheurs
- Attitudes adoptées et attitudes adaptées
- Initiation à la CNV [Communication Non Violente], une méthode de communication qui favorise l'empathie, l'authenticité et la responsabilité
 - L'écoute active
 - L'impact des intentions
 - Présence à soi, présence à l'autre : connaître ses limites, mobiliser ses atouts
 - Dire, ne pas dire : choix des mots adaptés aux personnes, aux espaces, aux contextes
 - Effets du « Pouvoir AVEC »
- Contractualisation sur la base d'alternatives concrètes et réalistes
- Responsabilités et décisions : Place de chacune des parties, usagers, professionnel.le.s, institutions

Intervenante : Véronique LEROUX

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques.
Mise en œuvre de situations favorisant la communication et la coopération .
Partage des expériences, co-développement
Jeux de rôles, atelier d'écriture.
Elaboration d'une action à mettre en œuvre à l'intersession.
Documents supports à la suite de la formation.

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 12 et 13 Septembre 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Résidence St Michel, 60-62 rue St Michel, 69007 Lyon

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 12 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



DROITS, STATUTS ET ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS, JEUNES MAJEURS



Contexte :

À la croisée du droit des étrangers et de la protection de l'enfance, la situation administrative des mineurs non accompagnés est souvent complexe à appréhender. Leur parcours d'exil, ajouté à un relatif isolement en France, peut par ailleurs induire un état de vulnérabilité psycho-sociale important. L'accompagnement de ces jeunes requiert ainsi des connaissances et des compétences spécifiques.

Objectifs :

Les participant.es seront en capacité d'informer, d'orienter et d'accompagner les MNA et jeunes majeurs dans leurs démarches de régularisation, d'accès à leurs droits et de projet d'intégration.

Intervenante de Forum Réfugiés

Contenu :

Jour 1

- Le cadre légal relatif au droit des étrangers et au droit d'asile.
- Le contexte général et la logique des règles du Code d'entrée et de séjour des étrangers et du droit d'asile [CESEDA].
- La protection de l'enfance : entrée et prise en charge dans le dispositif [le cadre légal de prise en charge, les textes de référence au niveau international et national].

Jour 2

- La notion du projet de vie : une approche méthodologique singulière.
- Le projet personnalisé dans le cadre de la Loi 2002-2 et de la Loi du 14 mars 2016.
- Les écrits professionnels exigés par les services de la Préfecture.
- Les enjeux psychologiques des démarches administratives pour le jeune.
- Scolarité, et dispositifs relatifs à la formation professionnelle, contrat jeune majeur : orientations et dimension partenariale.

Modalités pédagogiques :

Formation interactive.
Apports théoriques.
Exercices collaboratifs.
Analyse de situations.

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3mois.

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 16 et 17 Octobre 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Lyon - adresse à confirmer

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 15 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



APPROCHE INTERCULTURELLE DANS L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES



Contexte :

Vivre la diversité et vous donner les clés pour mieux appréhender et gérer les relations interculturelles. Nous abordons la rencontre interculturelle avec une méthodologie innovante construite à partir d'ateliers pilotes. Cette formation vous donnera les moyens de bien gérer les situations interculturelles pour pouvoir établir un dialogue interculturel enrichissant. Ceci implique à la fois une compréhension de votre propre culture et l'adoption d'une attitude réflexive vis-à-vis de la culture d'Autrui.

Objectifs :

- Mener une réflexion sur la rencontre interculturelle et le travail social en milieu interculturel
- Développer des compétences interculturelles pour l'accompagnement au quotidien
- Pratiquer la décentration et savoir gérer des situations de chocs de culture
- Intégrer une approche interculturelle globale dans sa pratique
- Développer un accompagnement résilient dans sa pratique professionnelle
- Valoriser le projet, imaginer la suite.

Intervenante :

Clara MALKASSIAN / Elan Interculturel

Contenu :

Jour 1

- Cultures, stéréotypes et chocs de culture
- Travailler sur les notions de culture et d'acculturation ; prendre conscience de la diversité des valeurs, normes, pratiques entre cultures. Travail sur la dimension des différences entre cultures.
- Identifier les obstacles et filtres du dialogue interculturel : ethnocentrismes, automatisme cognitifs, modèles professionnels et leur impact dans la perception et relations vers « l'autre ».
- Découvrir la méthode des chocs de cultures de Margalit Cohen-Emerique.
- Travailler sur les incidents critiques des participants de la formation et les analyser.
- Acquérir des outils pour faire face aux chocs de cultures vécus lors d'interactions de manière constructive et créative.

Jour 2

- Migration, stress et résilience
- Sensibiliser les participant.e.s à un "accompagnement résilient", c'est-à-dire à des postures professionnelles qui aident les primo-arrivant.e.s à :
 - Mieux gérer les stress d'acculturation
 - Se développer face à des situations d'adversité à partir de potentialités internes et environnementales
 - Construire un parcours d'intégration stable et salubre

Modalités pédagogiques :

Pédagogie : démarche inductive avec des méthodes actives, jeux de rôles, théâtres, expérimentation...

Formation interactive et participative.

Temps de travail individuel ou en sous-groupes
Prise en compte des expériences propres des participant.e.s.

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale : parole libre et échanges.

Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.

Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 26 et 27 Octobre 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : IREPS, 62 crs Albert Thomas, 69008 Lyon

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 20 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



GESTION DE SON TEMPS AU TRAVAIL



Contexte :

Le temps peut paraître long ou très court pour une même durée définie. Comment gérer ce temps dans un contexte professionnel ? La gestion de son temps et savoir le maîtriser impacte sur son stress, le réduit ou le multiplie. Les sollicitations sont multiples dans un monde qui va toujours plus vite et où l'instantané a pris une place prépondérante. Néanmoins, l'efficacité se mesure dans sa capacité à tenir les échéances et donc à gérer son temps et ses priorités. Cette formation apportera des méthodes et outils d'organisation afin d'agir sur ce sentiment d'être submergé.

Objectifs :

- Identifier les éléments perturbateurs qui « font perdre du temps » dans son travail quotidien.
- Faire son propre bilan de son organisation et identifier ses limites.
- Savoir prioriser sa charge de travail, entre importance et urgence.
- Améliorer son efficacité et performances en gérant son stress et la pression avec une meilleure organisation de son travail.

Contenu :

Jour 1

- Diagnostic de sa gestion du temps
- La gestion des priorités
- La planification de son temps de travail

Jour 2

- Les outils de la gestion du temps
- Les conditions pour accomplir son plan de journée
- Identifier les freins dans la collaboration

Intervenante : Valérie SIMON

Modalités pédagogiques :

Démarche pédagogique interactive et pragmatique.
Outils simples et applicables sur le terrain.
Fiche des attentes/stagiaire renseignée en amont de la formation.
Exercices d'entraînement.
Cas pratiques issus des situations rencontrées sur le terrain par les participants.
Grilles d'analyse de pratiques.
Formalisation d'un plan de développement individuel avec engagement sur 2 à 3 objectifs de progression [réalistes, mesurables et planifiés].
Livret guide personnalisé remis après la formation.
Un dossier ressources est transmis aux participants à la fin du stage.

Modalités d'évaluation :

Bilan oral [en fin de chaque journée] et écrit [en fin de module].
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 22 et 23 Novembre 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Résidence Emmanuel Mounier, 13 bis rue Delandine, 69002 Lyon

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 10 max

Référent : Marie SANDOZ

animation@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)



CONSEIL DE VIE SOCIALE [CVS] OUTILS DE MOBILISATION ET D'ANIMATION



Contexte :

Le Conseil de la Vie Sociale est une instance obligatoire qui vise à associer les jeunes au fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux. Pour ce faire, et inciter les jeunes à participer à la conduite des projets Habitat Jeunes, nous vous proposons cette formation pour accompagner les équipes socio-éducatives à la mobilisation des résidents, la mise en place, l'animation, le renouvellement du CVS au sein de leur structure. Partage d'outils d'animation, de mobilisation, de communication et d'expériences sont les points forts de cette formation.

Objectifs :

- Identifier et repérer les différents éléments de la loi 2002-2, du décret n°2022-688 du 25 avril 2022, pour la mise en place du CVS dans sa structure
- Identifier des outils de communication et de mobilisation des résidents pour la mise en place d'un CVS
- Mettre en place et animer un CVS en utilisant des méthodes participatives et ludiques
- Impulser une dynamique de projet, à partir du CVS en mettant les jeunes en position d'acteurs

Contenu :

Jour 1

- Réglementation – loi 2002-2 / décret
- Communiquer, mobiliser les résidents
- Mobiliser les salariés et administrateurs
- Témoignages CVS du réseau
- Mise en situation (étapes et outils) pour mobiliser dans sa structure

Jour 2

- Organiser les élections (candidats, campagne, vote...)
- Mettre en place, animer le CVS
- Le CVS, un outil pour mettre en place des projets avec les résidents
- Faire vivre le CVS, le renouveler
- Mise en situation pour mettre en place le CVS dans sa structure

Intervenante : Marie SANDOZ

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques
Temps d'échanges en petits groupes et en grand groupe
Apports d'outils de mobilisation, d'animation
Mise en situation

Modalités d'évaluation :

Evaluation orale : parole libre et échanges.
Questionnaire de satisfaction et auto-évaluation.
Evaluation à +3 mois

Prérequis : Aucun

Public : Professionnel.le.s du réseau Habitat Jeunes

Dates et Durée : 11 et 12 décembre 2023

2 jours soit 14h – présentiel

Horaires : 9h30 – 17h30

Lieu : Résidence Emmanuel Mounier,
13 bis rue Delandine, 69002 Lyon

Tarif : Adhérents – en ACT :

40€ repas/pers. + autres frais annexes

Non adhérent : nous contacter

Effectif : 14 max

Référent : Carole BONNEAU
dra@habitatjeunes-aura.org

Lien d'inscription : [cliquez-ici](#)

Contexte : une expérimentation pour 10 structures adhérentes

L'URHAJ a démarré en septembre 2022 le Projet « Inscrire une démarche Santé globale pour les résidents au sein des structures Habitat Jeunes », financé par l'ARS, pour une expérimentation sur 10 structures Habitat Jeunes volontaires. Ce projet devrait prendre fin le 30 juin 2024.

Ce projet a pour ambition d'améliorer la santé et le bien-être des jeunes des structures Habitat Jeunes et les inciter à adopter des comportements qui leur permettent de devenir autonomes sur les questions de santé. L'objectif est d'accompagner la mise en place d'une culture de prévention santé à l'échelle des structures du réseau Habitat Jeunes de manière à intégrer pleinement cette dimension dans l'accompagnement social global.

Pour mettre en place ce projet et atteindre les objectifs fixés, un des axes du plan d'action est la montée en compétences des professionnels, notamment à travers des formations.

Ainsi, plusieurs formations sur des thématiques de santé ont et vont avoir lieu entre le 1er septembre 2022 et le 30 juin 2024 pour les structures participantes à ce projet.

Les formations :

Pour les 10 structures participantes au projet

La majorité des formations sont destinées aux équipes socio-éducatives, qui pourront ensuite mettre en place les actions à destination des résident.e.s. Néanmoins, d'autres publics tel que les directeur.trice.s, les personnels de restauration ou encore les veilleurs de nuit, qui ont aussi un rôle à jouer sur la santé des résident.e.s, seront également concernés par certaines formations.

Le projet est un projet de santé global, ainsi les thématiques des formations sont diverses, notamment grâce à la multiplicité des partenaires et spécialistes de la santé qui nous accompagnent sur ce projet et sur ces formations.

La première année du projet, une formation aura lieu sur les thématiques « nutrition / activité physique » et « précarité et difficultés d'accès aux soins et liens entre problématiques de santé et d'insertion » en partenariat avec l'IREPS. Cette formation sera divisée en plusieurs modules afin de faire monter en compétences aussi bien les professionnel.le.s socio-éducatifs, les

personnels de restauration et les directions. Sur la première année du projet, aura également lieu une formation avec comme thématique « Prévention des addictions : repérer, accompagner, orienter » en partenariat avec Addiction France.

Concernant la deuxième année du projet, deux formations porteront sur la thématique de la santé mentale. Une formation « Module sentinelle, prévention suicide » avec l'IRJB et une formation « Concevoir un projet en promotion de la santé mentale » en partenariat avec l'IREPS.

En tout, cela représentera 77h de formation pour les équipes socio-éducatives, et 21h de formation pour les directions.

Une formation sur la thématique « Santé affective et sexuelle » sera également réalisée, en partenariat avec les associations financées par l'ARS.

Pour toutes questions sur ce projet et son essai, n'hésitez pas à contacter :
Artur ROBIN
sante@habitatjeunes-aura.org
09 72 52 60 04

EN FONCTION DE LA DEMANDE

ÉVALUATION EXTERNE [ESSMS]

Un sondage sera envoyé en cours d'année.

Contexte

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux.

Avec la mise à disposition du nouveau référentiel qualité et du manuel associé par la HAS, il est temps de régler à nouveau la focale sur l'évaluation des pratiques professionnelles.

Objectifs

Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe
Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus.

Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation.

Préparer ses équipes à l'évaluation externe.

Public

Professionnels d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc.

Méthodes pédagogiques

Actives et expérientielles – Apports théoriques – Mise en situation – Analyse des outils et pratiques professionnelles

Profil du formateur

Delphine BURLET - Consultante formatrice –
Évaluatrice externe des ESSMS

LA FORMATION DES ADMINISTRATEUR.TRICE.S

L'URHAJ organise des formations pour les administrateur.trices du réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces formations sont soit financées par les structures soit dans le cadre des fonds sollicités dans le cadre du FDVA [Fonds de Développement de la Vie Associative].

LES FORMATIONS INTERNES À VOTRE STRUCTURE

Si vous souhaitez une formation spécifique et interne à votre structure, n'hésitez pas à contacter l'équipe URHAJ AuRA et nous verrons quelle réponse nous pourrons vous apporter.

Pour ces formations précitées, n'hésitez pas à contacter
Carole BONNEAU directrice adjointe
dra@habitatjeunes-aura.org
06 44 32 65 13

L'URHAJ AuRA :

Contacts





Marie SANDOZ
Chargée de mission Jeunesse
Pédagogie et gestion des inscriptions
animation@habitatjeunes-aura.org
04 37 43 45 11



Carole BONNEAU
Directrice Régionale Adjointe
Coordination et stratégie de développement
dra@habitatjeunes-aura.org
06 44 32 65 13



Virginie MONTAGNIER
Assistante de Direction
Administration et facturation
administration@habitatjeunes-aura.org
04 37 43 45 17



URHAJ : 245 rue Duguesclin, 69003 Lyon
urhaj@habitatjeunes-aura.org
www.habitatjeunes-aura.org